

CCAS du Haillan

Département de la Gironde

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 5 JUIN 2025

D2025_06_05 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Rapporteur : Philippe ROUZÉ

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le jeudi 5 juin à 17h00, le Conseil d'Administration s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe ROUZE, Vice-Président. Les convocations individuelles et ordres du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux membres du Conseil d'Administration, le 26 mai 2025.

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

Nombre d'administrateurs absents : 3

Date de la convocation : 26/05/2025

PRESENTS :

Monsieur Philippe ROUZE, Monsieur Régis LAINEAU, Monsieur Patrick JULIENNE, Madame Evelyne RIBAN, Madame Aurélie DUFRAIX, Madame Nathalie CHAMBON, Monsieur Michel MONTAGNON, Madame Christiane REALLE

EXCUSES :

Madame Andréa KISS, Madame Marie-Pierre MAILLET, Madame Charlotte MILAMAND

Le Budget de l'exercice 2024 a été exécuté du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2024 pour les sections de Fonctionnement et d'Investissement.

Les écritures sur réalisations sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable qui fera l'objet d'un rapport spécial.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et suivants,

VU la délibération D2023_12_22 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 20 décembre 2023 approuvant le Budget primitif de l'exercice 2024 puis les décisions modificatives s'y rapportant,

Dans ces conditions,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le Compte Administratif de l'exercice 2024.

ARTICLE 2 : D'ARRÊTER les recettes et les dépenses de l'exercice 2024 en mouvements budgétaires aux montants suivants :

| | | |
|---|-----------------------------------|---------------------|
| RECETTES REALISEES | Investissement : | 0,00 |
| | Fonctionnement : | 372 235,13 |
| | TOTAL | 372 235.13 |
| DEPENSES REALISEES | Investissement : | 0,00 |
| | Fonctionnement : | 431 384,36 |
| | TOTAL | 431 384,36 |
| RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 | 002 Résultat reporté N-1 | + 147 960,43 |
| | Fonctionnement : | |
| | 001 Solde d'investissement N-1 | + 6 660,22 |

D'où il résulte, après intégration des résultats de l'exercice 2024 :

- un excédent budgétaire de 88 811,20 euros pour la section de Fonctionnement,
- un excédent budgétaire de 6 660,22 euros pour la section d'Investissement,

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.



Fait et délibéré au Haillan,
le 5 juin 2025,
Le Maire,

Andréa KISS

